

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 29 (1921)

Heft: 8

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Assemblée générale de l'Alliance suisse des gardes-malades, à Neuchâtel,
le dimanche 11 septembre 1921.**

9 h. 30 à 10 h. 30: Arrivée des trains de la Suisse allemande et de la Suisse romande.

10 h. 45: Assemblée générale à l'Hôtel de ville (arrêt du tramway de la gare).

ORDRE DU JOUR:

- 1° Procès-verbal.
- 2° Rapport et comptes.
- 3° Emploi de la finance perçue lors des examens.
- 4° Question du costume.
- 5° Propositions individuelles.
- 6° Divers.

13 h. 15: Repas en commun au *Palais Rougemont* (prix fr. 4. — sans boisson).

Tous les participants au banquet voudront bien s'annoncer avant le 6 septembre à Sœur Maria Quinche, secrétaire du Comité de Neuchâtel, Promenade Noire, 5. La section de Neuchâtel compte sur la présence de tous les délégués et d'un très grand nombre de membres de toutes les sections; tous seront les très bienvenus!

Nouvelles de l'activité des sociétés

Cressier (Neuchâtel), samaritains. — Notre section des samaritains de Cressier, forte de 41 membres dont 32 dames et demoiselles et 9 messieurs, poursuit sa tâche sans trop faire parler d'elle, sous l'excellente direction de notre dévouée présidente M^{lle} Félicia Quinche.

Cependant ce silence doit être rompu de temps à autre et notre section a eu son grand exercice à la Baraque sur Cressier le 19 juin 1921. Longuement et minutieusement préparé par le comité et les moniteurs, cet exercice, qui réunissait 16 samaritaines et 6 samaritains, fut un vrai succès. Il fut pris très au sérieux par les pseudo-blessés eux-mêmes.

La supposition était la suivante: un autobus transportant une classe de garçons, descendant de la Baraque à Frochaux, a dérapé au contour brusque du Rio; le chauffeur et l'instituteur sont indemnes, mais dix élèves sont blessés. A 3 h. avait lieu l'accident. A 3 h. 10 minutes commença le travail de pansement, les premiers blessés arrivèrent à l'hôpital à 3 h. 40 et les derniers à 4 h. 10, qui sur la voiturette des samaritains, qui sur un char à échelles, ingénieusement aménagé par le service des transports. La visite à l'hôpital improvisé eut lieu immédiatement après. M. le docteur Mauler de Saint-Blaise, qui avait répondu très aimablement à notre invitation, fit la critique de l'exercice, une critique louangeuse mais très serrée quand même. A lui un cordial merci pour sa critique et le ton sérieux qu'il a apporté par sa présence. Dire toutes les impressions que nous pouvons emporter de cette journée serait

difficile. Personnellement j'ai admiré avec quelle sollicitude nos samaritaines ont accompli leur tâche sans trop d'hésitation et avec un accord parfait. Le transport était rendu difficile par le terrain lui-même qui prêtait à mainte glissade. Evacuer les blessés d'un ravin profond de 3 à 4 m. n'est pas une mince affaire. La présence d'un moniteur sur place eut été nécessaire, ceci nous aurait évité des retards dans le pansement de cas graves comme hémorragies artérielles ou fractures compliquées.

Alliance suisse des gardes-malades, section de Genève. — Sont admises définitivement: Sœur Ida Bianchi, Sœur Marie Strobel, de Zurich, Sœur Emma Roth, de Berne.

Sont transférées de la section de Zurich dans celle de Genève: Sœur Dora Bossart et Sœur Hedwige Blum.

Candidate: Sœur Hedwige Berner, garde-malade, 1896, de Unterkulm (Argovie).

Alliance suisse des gardes-malades, section de Neuchâtel. — Ont été admises définitivement en séance du comité du 5 juillet: M^{lle} Marguerite Schüpbach, à Fenin (Neuchâtel); M^{lle} Jeanne Tapernoux, à Lausanne.

Ont dû être rayées définitivement de la liste des membres, pour cause de non-paiement des cotisations depuis plus d'un an: Frédéric Amstutz, Pauline Dreyer, Suzanne Perriraz, Marthe Steudler.

Candidate: Léonie Dufaure, garde-malade, 1884, de Genève, au Locle.